

Entretien professionnel

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Tout salarié de la branche, les représentants de la direction, représentants du personnel ainsi que les managers / chefs de service.

Durée

1 j

Organisme de formation

☞ CATALYS CONSEIL

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Chateaulin (29) (voir ACR 17 et 18)

Le 13 février 2018

+ Le 15 mars 2018

+ Le 3 avril 2018

☞ Groupe 2

St Brieuc (voir ACR 17 et 18)

Le 27 mars 2018

+ Le 12 avril 2018

+ Le 17 mai 2018

☞ Groupe 3

Rennes (voir ACR 17 et 18)

Le 20 mars 2018

+ Le 10 avril 2018

+ Le 17 mai 2018

Interlocuteur Opcos Santé

acrbretagne@unifaf.fr

02 23 440 440

Interlocuteur OF

Karine LOISEL

[karine.loisel@CATALYS-](mailto:karine.loisel@CATALYS-CONSEIL.FR)

[CONSEIL.FR](mailto:karine.loisel@CATALYS-CONSEIL.FR)

02 99 14 52 90

Contexte

La loi relative à la formation professionnelle, adoptée le 5 mars 2014, renforce le rôle de l'entretien professionnel (EP) et en fait un outil majeur au service de la professionnalisation. Distinct de l'entretien d'évaluation, il doit être systématiquement proposé aux collaborateurs, tous les deux ans. Mené avec les bonnes techniques et attitudes, cet entretien est l'occasion d'un dialogue renforcé entre le manager et son collaborateur, qui partagent un double objectif :

☞ identifier un projet professionnel répondant à la fois aux aspirations du salarié et aux besoins de l'établissement (ou à l'externe)

☞ définir les actions pertinentes à mettre en œuvre (formation, mobilité, validation des acquis, modification de poste...) pour réaliser ce projet.

L'entretien professionnel permet de construire un projet professionnel partagé et de donner un rôle actif à chaque acteur impliqué dans la démarche.

Objectifs

- Inscrire l'entretien professionnel dans la stratégie de l'Association et l'évolution professionnelle de ses salariés

- Acquérir les connaissances, la méthode et les outils afin de construire et/ou d'optimiser leur dispositif d'entretien et leurs supports.

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Un module de 7h qui regroupe tous les acteurs impliqués dans l'entretien professionnel : Représentants de la Direction, du service RH, représentants du personnel, Managers / chefs de service, personnes en charge de la conduite des entretiens professionnels, Salariés de la branche qui souhaitent se préparer avant leur entretien professionnel

Pour plus de détail, contactez l'organisme de formation.